

L'immigration : remède miracle de la politique économique ?¹



Xavier CHOJNICKI | Maître de conférences à l'Université Lille 2, chargé de recherche au Cepii² et chercheur associé à la Chaire transitions démographiques, transitions économiques.



De manière peu surprenante, dans le contexte de crise économique que traverse notre pays, l'immigration est souvent pointée du doigt comme l'un des facteurs ayant contribué à accroître les effets négatifs de cette crise. La réduire apparaît donc régulièrement dans les débats comme une nécessité de « bon sens ». Et pourtant, cet argument repose assez largement sur une erreur de diagnostic.

L'idée même d'une France confrontée à une véritable vague d'immigration légale massive est assez largement battue en brèche à la lumière des statistiques migratoires. Depuis le début du XXI^e siècle, la France accueille chaque année l'équivalent de 200 000 migrants. Est-ce beaucoup ? Si ce chiffre équivaut à la population d'une ville française de taille moyenne - Rennes par exemple, comme aimait à le souligner il y a peu l'ancien ministre de l'intérieur Claude Guéant -, il représente aussi seulement 3,1 pour mille de la population totale du pays. Avec un tel taux d'immigration, la France se révèle être l'un des pays les plus fermés parmi ceux de l'OCDE ; seul le Japon, réputé pour être quasi hermétique, a un taux plus faible.

Cela dit, si le taux d'immigration demeure relativement faible, c'est le solde migratoire - différence annuelle entre les entrées et les sorties du territoire - qui compte le plus pour

« Les immigrés contribuent à augmenter la demande finale de biens et de services, ce qui stimule l'activité et, par ricochet, l'emploi. »

évaluer l'effet de l'immigration sur l'effectif de la population. Il nous enseigne que, face aux 200 000 entrées, on trouve un nombre conséquent de sorties de Français, mais surtout d'étrangers qui repartent. En termes relatifs, ce solde était de 1,2 pour mille en 2010, c'est-à-dire environ deux fois moins que celui observé au cours des années 1960 dans notre pays et d'un niveau incomparable aux sommets atteints par certains de nos voisins tels que l'Allemagne (10 pour mille au début des années 90),

¹ Cette contribution est adaptée de l'article « Idées reçues sur l'immigration : une lecture économique » publié dans la revue Humanitaire n°33, 2012.

² Centre d'études prospectives et d'informations internationales

L'immigration : remède miracle de la politique économique ?

Xavier CHOJNICKI | Maître de conférences à l'Université Lille 2, chargé de recherche au Cepii et chercheur associé à la Chaire transitions démographiques, transitions économiques.

le Royaume-Uni ou les États-Unis (5 pour mille) et sans aucune commune mesure avec les taux espagnols du début des années 2000 (15 pour mille entre 2002 et 2007). On se trouve donc bien loin de l'image d'une invasion migratoire.

Au final, notre pays comptait 5,4 millions d'immigrés lors du recensement de 2009, soit l'équivalent de 8,5 % de sa population. Si la France a connu au siècle dernier deux grandes vagues d'immigration (durant les deux expansions économiques majeures de l'entre-deux-guerres et des Trente Glorieuses), elle n'est plus à proprement parler aujourd'hui un grand pays d'immigration. Ainsi, par exemple, l'Australie (avec une part des immigrés dans la population totale de 21,9 %), le Canada (21,3 %), l'Espagne (14,1 %), les États-Unis (13,5 %) ou l'Allemagne (13,1 %) accueillent proportionnellement plus d'immigrés aujourd'hui. La virulence récente du « débat » sur l'immigration semble donc bien éloignée des réalités chiffrées.

Avec de tels flux migratoires, il ne faut donc pas attendre d'effets démesurés de l'immigration sur l'économie française. D'autant plus

que l'arrivée de nouveaux immigrés ne se traduit pas par un partage du travail entre autochtones et immigrés, comme on partagerait un gâteau en parts d'autant plus petites que le nombre de convives est grand. Pour faire simple, l'immigration est souvent

montre ainsi qu'une hausse de 1 % de la population active provenant de l'immigration augmente le PIB également de 1 %. Ensuite, les immigrés entrent plutôt dans une relation de complémentarité plutôt que de substituabilité avec les autochtones.

« Les immigrés entrent plutôt dans une relation de complémentarité plutôt que de substituabilité avec les autochtones. »

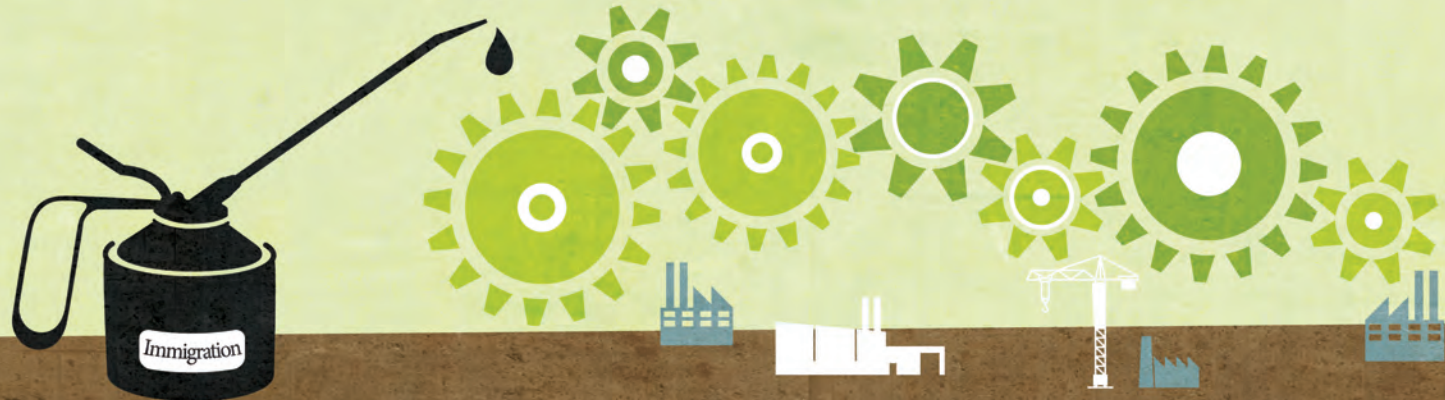
assimilée à un choc d'offre sur le marché du travail : en théorie, elle devrait provoquer des pressions à la baisse sur les salaires si elle accroît le degré de concurrence entre des travailleurs « substituables ». Dans le cas de rigidités salariales, l'effet dépressif de l'immigration passerait alors par des pressions à la hausse sur le chômage. Mais ce type de raisonnement simple n'offre qu'une vision très partielle d'une réalité bien plus complexe. Tout d'abord, l'immigration agit certes sur l'offre de travail, mais également sur la demande. Les immigrés contribuent à augmenter la demande finale de biens et de services, ce qui stimule l'activité et, par ricochet, l'emploi. Une étude récente des Nations Unies

Les métiers pourvus par les nouveaux entrants sont alors souvent des métiers non pourvus par les Français. Il suffit pour s'en convaincre de mettre en évidence la forte concentration des travailleurs immigrés dans certaines activités telles que l'hôtellerie-restauration, la sécurité ou le nettoyage. Enfin, le stock de capital n'est pas donné et l'économie d'accueil adapte progressivement ses moyens de production et ses infrastructures à l'arrivée de nouveaux travailleurs. C'est ce qui explique pourquoi le retour de 900 000 rapatriés d'Algérie après la signature des accords d'Evian en 1962 n'a eu qu'un impact très limité sur le fonctionnement du marché du travail des départements concernés. Au final, la

Contributions fiscales nettes des migrants en Euros (en PPA ajustées), moyenne de 2007-2009

PAYS	CONTRIBUTIONS NETTES PAR IMMIGRÉ				
Suisse	14 549	Norvège	4 505	Suède	896
Islande	9 292	Portugal	4 479	Éstonie	-2
Luxembourg	9 178	Royaume-Uni	3 029	République Tchèque	-184
Italie	9 148	Slovénie	3 006	Irlande	-1 274
États-Unis	8 274	Pays-Bas	2 544	France	-1 451
Grèce	7 728	Danemark	2 368	République slovaque	-2 171
Espagne	7 496	Autriche	2 353	Allemagne	-5 633
Belgique	5 560	Australie	2 303	Pologne	-5 691
Canada	5 167	Hongrie	1 864		
		Finlande	1 314		

Source : <http://www.oecd.org/fr/els/mig/pmi2013.htm>



concurrence sur le marché du travail s'exerce dès lors davantage entre anciennes et nouvelles vagues de migrants qu'entre migrants et natifs.

Pour beaucoup, les immigrés auraient alors leur part de responsabilité dans le creusement du déficit public. La raison communément avancée repose sur la perception que l'immigré en France est une personne en moyenne moins qualifiée qu'un natif, plus souvent au chômage, et ayant un plus grand nombre d'enfants. Même si cette perception n'est pas toujours fausse, le bon sens qui part de ce constat pour conclure à un impact négatif conséquent sur les finances publiques ne s'en trouve pas moins pris en défaut. Le regroupement des immigrés dans les tranches d'âge active (55 % des immigrés ont entre 25 et 55 ans contre 40 % dans la population totale) est même plutôt une aubaine en la matière à l'heure où la France a amorcé le virage d'une nouvelle transition démographique. Ce n'est donc pas un quelconque durcissement de la politique migratoire qui permettra de résorber nos problèmes de déficits budgétaires ou de montée du chômage. A contrario, une politique migratoire plus ambitieuse ne saurait nullement être utilisée comme levier

d'action face au défi découlant du vieillissement de notre population – les ordres de grandeurs sont incomparables – ou de pénuries potentielles de main-d'œuvre sur le marché du travail – la vigueur de la natalité française limitant grandement ce phénomène –.

Cela n'empêche pas pour autant, à présent que la page des élections est tournée, de revenir à un débat dépassionné sur la question de la définition d'une politique migratoire plus efficace qui réponde aux besoins de la France. Ce débat ne pourra effectivement avoir lieu qu'une fois qu'auront été tirées les leçons des exemples de politiques en vigueur dans certains pays Européens, au Canada ou aux Etats-Unis mais aussi

toutes les autres formes d'immigration (immigration « subie »). Ce débat ne pourra s'extraire d'une remise à plat des statuts existants, découlant de la multiplicité des titres de séjour, d'une coordination des politiques migratoires avec nos partenaires européens et d'une désinstrumentalisation de l'immigration du travail, par exemple par la création d'un organe de discussion indépendant du parlement.

En conclusion, l'analyse économique se retrouve finalement bien pauvre lorsqu'il s'agit de définir ce que devrait être le « bon » niveau d'immigration pour l'économie française. Il n'existe que peu d'arguments économiques qui peuvent être avancés pour justifier

« Ce n'est donc pas un quelconque durcissement de la politique migratoire qui permettra de résorber nos problèmes de déficits budgétaires ou de montée du chômage. »

des échecs de l'expérience française récente cherchant à combiner de manière maladroite la politique migratoire sélective (immigration « choisie ») avec la stigmatisation de

une augmentation ou une diminution sensible des flux entrants. Invoquer les analyses économiques pour recommander une immigration massive comme seule solution aux problèmes des économies vieillissantes n'a pas plus de fondement que de se référer aux travaux des économistes pour appeler à l'arrêt de l'immigration face à la montée du chômage et des déficits publics. Les véritables enjeux de l'immigration ne se situent donc pas dans le champ économique. Pour autant, le rôle de l'économiste est loin d'être inutile sur une telle question : ses travaux permettent de déconstruire, ou tout du moins de nuancer, un certain nombre d'idées reçues en la matière. Ils ne sont hélas que trop peu audibles du côté de la sphère politique qui succombe (trop) souvent aux tentations électoralistes découlant de l'exploitation d'un sujet ample de passion. ■

Immigration : coûts et gains en chiffres

Faible impact fiscal...

Les résultats de l'étude sur l'impact fiscal des immigrés publiée par l'OCDE montrent que l'impact fiscal des migrants dans les pays riches reste très limité, « n'excédant pas 0,5 % du produit intérieur brut (PIB), qu'il soit positif ou négatif ».

...mais globalement positif

Les données présentées pour la période 2007-2009 révèlent même un impact fiscal global modeste mais positif au sein de l'UE, et une contribution nette des migrants de + 3 280 euros par an pour l'ensemble de l'OCDE.

France et Allemagne : populations immigrées âgées non renouvelées = moins de cotisations

Avec l'Allemagne, la Pologne et l'Irlande notamment, la France enregistre une contribution légèrement négative des migrants de 1 451 euros par an en moyenne entre 2007 et 2009. Selon l'OCDE, la contribution serait moins favorable dans les pays ayant une population immigrée de longue date et de faibles flux récents d'immigration de travail.

« Y compris en temps de crise, les gouvernements ne doivent pas faire l'impasse sur les politiques d'intégration, estime Jean-Christophe Dumont, celles-ci sont nécessaires pour la cohésion sociale, mais aussi pour l'économie : elles représentent un bon investissement pour l'avenir ».